

### **Décision 5 : Réunion du Sous-Comité du Programme**

Le Directeur régional convoquera une réunion du Sous-Comité du Programme une fois tous les deux ans à Brazzaville pour examiner le projet de budget programme pour le biennium suivant. Pour les années intermédiaires où le Sous-Comité du Programme ne se réunira pas, les réunions sous-régionales de la CTPD et les réunions du Comité consultatif africain pour le Développement sanitaire examineront les principaux thèmes du projet de l'ordre du jour provisoire de la réunion du Comité régional suivant.

Septembre 1986, **36**, 2